



Bulletin d'information N°5 Janvier 2016

Notre pays vient de vivre des moments dramatiques.

Des barbares ont, par des actes cruels et terrifiants, voulu exprimer leur volonté de détruire un mode de vie, un ensemble de valeurs, et dire le mépris dans lequel ils tiennent notre civilisation, notre conception du vivre ensemble, notre universalisme.

Par des rassemblements divers dans les écoles, les lieux publics et pour notre part, devant la mairie le 27 Novembre 2015, autant de moments d'émotion et de partage, nous leur avons répondu en rappelant notre détermination à défendre les valeurs de **liberté, d'égalité de fraternité** mais aussi de **solidarité et de laïcité**.

C'est au nom de ces valeurs que j'entends, avec l'équipe municipale qui m'entoure, poursuivre conformément à nos engagements la réflexion et la réalisation de nos projets.

C'est au nom de ces valeurs que, dorénavant élue conseillère régionale de l'opposition pour la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes, je défendrai avec conviction une région ouverte aux autres, à la diversité culturelle, à l'Europe, une région attentive à la réussite scolaire et étudiante, à l'écoute des besoins des habitants des villes comme de la campagne, une région respectueuse de l'identité et de la diversité de ses territoires.

C'est au nom de ces valeurs qu'enrichie par mon expérience d'élue, je continuerai à être un trait d'union entre vous, la commune, la communauté de communes, le département et cette grande Région.

C'est au nom de ces valeurs que je voudrais, avec beaucoup de dignité et de responsabilité, vous souhaiter à tous, vos familles, vos proches, une bonne année 2016.

Le maire : Dominique Bru

Les grands travaux de la communauté de communes



La Communauté de Communes entreprend d'importants investissements sur le territoire de notre commune :

- L'extension de la **Zone d'activités de Comblat le Château** dont les travaux de viabilisation sont bien engagés.

- La construction de la **Maison de santé** (dont le permis de construire est déposé) sur une parcelle vendue à la Communauté par la Commune de Vic Sur Cère.

- Le **Réseau de Chaleur Bois** qui concerne l'extension de la Zone Artisanale et la plupart des bâtiments communaux, auxquels s'ajouteront d'autres établissements publics et privés ainsi que les domiciles des particuliers situés à proximité (éventuellement se renseigner auprès de la Communauté de Communes).

Ces opérations sont de la compétence de la Communauté de Communes et n'auront aucun impact direct sur le budget de notre commune, mais elles vont être mises à profit pour réaliser quelques travaux :

L'**amenée des réseaux** (eau potable, pluviale, eaux usées, électricité, téléphonie, réseau chaleur...) **pour la Maison de Santé** constituera l'amorce de la viabilisation des terrains de Cols que la commune possède depuis plusieurs années.

Des études sont en cours pour le **diagnostic** et les **travaux de restauration** éventuels des **réseaux d'eaux usées** et **d'eaux pluviales** situés sur le parcours du réseau de chaleur.

Travaux en détail



Assainissement :

- Les travaux d'assainissement avenue A. Fayet et rue de la gare ont été réceptionnés le 29 juillet dernier. Le coût s'est élevé à 253 526 € HT. Ce programme a été subventionné par l'Etat à concurrence de 37 289 € et par le Conseil départemental pour 36 000 €.
- Une 2ème tranche de travaux est programmée : elle concerne les secteurs des Aucans et du Val de Cère. Une étude de faisabilité a été confiée au bureau d'études « SOMIVAL » pour un coût de 20765 € HT, subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.

Bâtiments :

- Gendarmerie : les travaux de restructuration des bureaux et de mise aux normes des logements se poursuivent. La 1ère tranche, relative aux travaux de mise aux normes des salles de bains des logements, a été réceptionnée fin juillet 2015. La 2ème tranche, relative à la restructuration des bureaux et à la construction d'un garage, débutera courant janvier. Le délai des travaux pour cette tranche sera de 12 mois.
- Bâtiments municipaux : les travaux d'isolation des combles sont terminés. Le coût de ces travaux s'est élevé à 8122 € TTC, subventionnés à hauteur de 5221 € par l'Etat.

Eclairage public :

- Un diagnostic établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal fait état de 246 lampes vétustes et hors normes qu'il convient de remplacer. Par délibération du 29 octobre dernier, le conseil municipal a décidé le remplacement de ces lampes, version lanterne LED, par tranche annuelle, sur une période de 5 ans. Le coût annuel pour la commune est estimé à 17 500 € HT.
- Les travaux d'éclairage public avenue A. Fayet sont terminés. Le coût s'est élevé pour la commune à 15 067 €.

Le coût de l'énergie pèse sur le budget communal. Les recherches d'économies devront, à très court terme, faire l'objet d'une réflexion plus large sur les modes de consommation.

Travaux à programmer sur 2016 :

- Amenée des réseaux pour les terrains de Cols : la commune a cédé à la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès une parcelle de terrain située à COLS, pour la construction de la Maison de santé pluri professionnelle. Les travaux devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2016. A cet effet, la commune s'est engagée à acheminer l'ensemble des réseaux (voir l'article précédent). La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet « PF Bâti Concept ».
- Enfouissement des lignes électriques et rénovation de l'éclairage public : dans le cadre de la création d'un réseau de chaleur bois, opération menée par la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès, la commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal pour un chiffrage de l'enfouissement des lignes et de la rénovation de l'éclairage public sur le tracé du réseau chaleur bois.

Entretien courant

Le bâtiment de l'ancien practice de golf est presque totalement rénové. La façade en alu a été remise en état. Le dessus des murs a été couvert d'une tôle en alu façonnée par Monsieur Péchaud. Les raccords de crépi ont été réalisés par les agents du service technique qui termineront les menus travaux intérieurs cet hiver. Il reste à l'entreprise Auritoit à intervenir au plus tôt pour l'étanchéité.

A Daïssès, un caniveau en ciment, qui canaliser les eaux pluviales en cas d'orage, est en voie d'achèvement.



Le mur endommagé lors de l'abattage d'un arbre près de la Maison de la presse a été réparé.

Place du Carladès, l'entrée des arcades a été élargie et les murs rebâti pour faciliter l'accès aux commerçants du marché.



Le temps clément a permis de tailler certains arbres, en particulier autour du terrain de foot.

A la Pergola, quatre sapins, devenus dangereux pour les riverains, vont être abattus.



Des travaux de voirie ont été effectués à Cabanusse, Fournols, Salvanhac, etc... sous forme d'émulsion de bitume.

Réorganisation du marché



Un règlement du marché a été adopté en conseil municipal.

A partir du mardi 19 janvier 2016, l'emplacement des commerçants présents les jours de marché (du mardi ou du vendredi) sera recentré sur la Place du Carladès.

Cette réorganisation devra permettre une meilleure fluidité de la circulation dans la traversée du bourg sur la RN 122 et un

regroupement des commerçants sur un même lieu.



L'espace devant le Centre Culturel du Carladès sera dédié aux producteurs.

L'étude « Plan de circulation »



Le diagnostic présenté en réunion publique du 6 janvier 2016 par le bureau d'études SORMEA nous apporte une connaissance objective de la circulation routière, des stationnements, des déplacements des piétons et des vélos, de la qualité de l'air, du niveau de bruit et nous éclaire sur les atouts et les contraintes de notre cadre de vie.

Il tient compte de l'étude d'accessibilité de la voirie et des espaces publics en cours.

Le diagnostic complet est consultable en mairie et un registre d'observations reste ouvert.

Le bureau d'études prendra en compte les observations apportées et aura jusqu'à fin février 2016 pour travailler à l'élaboration de solutions qui seront débattues en comité technique. Le choix d'un scénario sera arrêté fin avril 2016 et présenté lors d'une deuxième réunion publique.

Vie associative

Nouvelles associations :

- **D'lire** est née au printemps. Créée par Cathy Delmas, Philippe Delmas et Sandrine Renaire, cette association a pour objectif premier le partage autour du livre.

Ses activités : Salons et Dédicaces, animations diverses, interventions dans toutes les écoles de Vic ainsi qu'à l'EHPAD, au Relais Petite Enfance et au Centre de Loisirs.



- **Vic Volley Club** a pris son envol au mois de septembre et a disputé ses premiers matchs en octobre. Responsables du club: Lydie Touzy, présidente ; Marc Costant, secrétaire ; Guillaume Sanchez, trésorier.
- **Création d'un club photo** : toutes les personnes qui s'intéressent à la photo, du débutant à l'expert, peuvent contacter M. José Cailloux au 06 84 04 95 10.

Disparition du Basket-ball Vicois

En sommeil depuis six années, le B.B.V. (en activité de 1987 à 2009) est définitivement dissous. Au cours d'une rencontre simple et conviviale qui s'est tenue en mairie le 22 juin dernier, les anciens responsables du club ont remis un joli chèque à l'Amicale Laïque et aux Jeunes Sapeurs Pompiers. Le matériel sera offert au Collège de Vic.

Nouveaux responsables

- **Le Cère-Football-Club** a élu un nouveau bureau composé comme suit : Vincent Delrieu et Alain Gillet, présidents ; André Bonhomme, vice-président ; Nelly Lhuillery, trésorière ; Isabelle Lamouroux, trésorière-adjointe ; Christelle Mazzolèni, secrétaire ; Jean-Matthieu Chalmette, secrétaire-adjoint.
- **L'association Intercommunale de chasse** de Vic et Polminhac a également renouvelé son bureau : Olivier Belaygues, président ; Jérôme Gaillard, secrétaire et Léon Cipièrre trésorier.
- Le bureau de **Vertical Vic** a subi deux modifications suite à une nouvelle Assemblée Générale : Sébastien Deroo reste président, Alexandro Ségarra devient le nouveau secrétaire et Yannick Pinquier le nouveau trésorier.
- Lors de leur dernière assemblée générale, les « dansaires » de **la Bourrée du Carladès** ont choisi la nouvelle équipe dirigeante suivante : J.Paul Verdier président, Maryse Devez secrétaire, Michèle Soubrier trésorière. A noter la démission de Raymond Ladou après quarante ans de présence au club, dont trente quatre ans de présidence.



Locaux associatifs

- **Bâtiment du Practice de golf** : inutilisé depuis des années, ce local vient d'être rénové par la municipalité (réfection de la façade et des ouvertures, étanchéité du toit). Le Cère-Football-Club utilisera désormais cette structure, en particulier pour les activités de l'Ecole de Football.
- **Préau du Vic-Tennis-Parc** : le vieux projet de fermeture de ce préau va se réaliser dans les prochains mois. Le club de tennis disposera alors d'un local de stockage fonctionnel et spacieux pour son matériel.
- **Nouveau local pour la Bourrée du Carladès** : le bâtiment préfabriqué utilisé depuis longtemps par les « dansaires » de la Bourrée étant extrêmement dégradé, il convenait de les reloger au plus vite. La municipalité a donc décidé d'aménager le local situé dans l'ancien bâtiment de l'Équipement, qui a longtemps été occupé par L'Office de Tourisme. Les travaux devraient être réalisés durant cet hiver afin que la Bourrée puisse en disposer dès le mois de mars.
- **Changement de local** : depuis la dernière rentrée scolaire, **Carladès.Net** ne peut plus disposer de la salle informatique prêtée par le Collège. L'association poursuit son activité dans la Salle de vote ou (si besoin) dans le hall du Centre Culturel du Carladès.





Remarque générale : les associations vicoises sont de plus en plus nombreuses, 34 à ce jour. De ce fait, les plannings des principales salles municipales (S.Po, gymnase, MTL) deviennent problématiques. Par ailleurs, d'autres bâtiments dédiés aux associations vieillissent et se dégradent. Le manque de locaux est évident. La municipalité en a conscience et va engager une réflexion afin de répondre aux besoins des associations dans les prochaines années.

Forum des associations

Organisé par l'ASEC le 13 septembre, cette manifestation nouvelle à Vic était une excellente initiative et de nombreuses associations (27) y ont participé.

Zoom sur une association : l'amicale laïque

Qu'est-ce que l'Amicale Laïque? Pourquoi y adhérer?

Depuis 1973, l'Amicale Laïque soutient les écoles et le collège de Vic sur Cère dans la réalisation de leurs actions pédagogiques. Elle participe aussi à la vie locale au travers de différentes animations et activités tout au long de l'année.

Adhérer à cette association et participer à ses activités, c'est pérenniser l'aide précieuse qu'elle apporte à la vie scolaire de vos enfants.

Les aides de l'Amicale en quelques chiffres :

- montant total des aides pour l'année scolaire 2014/2015 : 9 093 € (prévision 2015/2016 : 12 093 €)
- répartition de ces aides : voyages collège : 4 260 €, sorties primaire : 2 030 € : sorties maternelle : 1512 €, camps et sorties Croq'vacances : 1 291 €.

Les rendez-vous de l'Amicale Laïque tout au long de l'année :

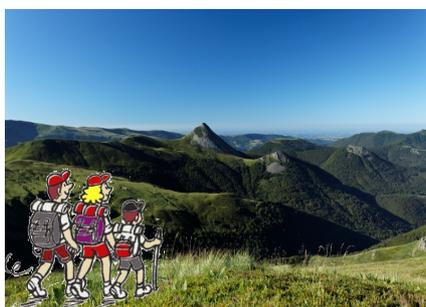
- **Bourse aux jouets** : les enfants sont les acteurs principaux de cette journée et peuvent en profiter pour gagner quelques euros afin de faire ou se faire plaisir à la veille de Noël.
- **Quine des écoles** : rendez-vous incontournable car il contribue très largement au financement des voyages et sorties scolaires.
On compte sur vous et sur les enfants pour vendre les cartons et inciter votre famille et vos amis à venir passer un dimanche après-midi convivial et plein de surprises !
Retenez la date : 7 février 2016.
- **Gala de danse** : Nouveau professeur, nouveau style, nouveau gala...Ambiance garantie ! Autre rendez-vous à ne pas manquer le 4 juin 2016.
- **Fête des Ecoles** : tous les deux ans, grand rassemblement de tous les groupes scolaires avec au programme des spectacles, des divertissements et de la bonne humeur. Elle se tiendra le 26 juin 2016.
- L'Amicale Laïque est également présente lors du **marché de Noël** et dans l'organisation du **Carnaval**.

L'atelier danse : il accueille les enfants à partir du CP, le mercredi après-midi durant les périodes scolaires, et leur propose divers types de danse (Modern jazz, Street dance, Hip hop...)

La section randonnée :

Ouverte à tous les amateurs de randonnée, elle propose une sortie chaque 3^{ème} dimanche du mois pour découvrir ou redécouvrir nos paysages.

Demandez le programme par mail à amicalevic@gmail.com ou consultez-le sur le site internet <http://www.amicalelaique-vicsurcere.cantalpassion.com>



Les conditions d'adhésion :

- Montant minimal : 3€ par famille
- Adhésion de soutien : 3€ par enfant
- Adhésion de bienfaisance : 5€ ou plus

Le bureau de l'amicale Laïque :

- Lionel Bouyges, président
 - Béatrice Bonal, secrétaire
 - Sylvie Bechon, trésorière
- Contact par mail, voir adresse ci-dessus.

Les fêtes estivales en 2016

1. Le 14 juillet

La formule de l'an dernier sera reconduite et enrichie.
Tous les détails seront donnés dans notre prochain bulletin d'informations.



2. Les 13 – 14 et 15 août

Nous avons décidé de vous proposer une véritable découverte culturelle : celle d'un pays étranger et celle d'une autre région de France et nous souhaitons mettre en valeur notre culture régionale.



En 2016 nous accueillerons 3 groupes en plus de nos deux groupes locaux, ainsi que des musiciens aux styles très variés. Les contacts seront possibles grâce à des ateliers, mini-stages, animations en divers lieux ou encore repas pris en commun.

Si vous souhaitez une rencontre plus personnelle vous pourrez héberger chez vous une ou deux personnes pour 3 nuits + le petit déjeuner.

En échange, vous recevrez des entrées gratuites aux spectacles (2 entrées offertes par famille et par jour). Merci de vous faire connaître à la mairie ou en nous adressant un mail vicsurcere@wanadoo.fr



Le but, c'est que les fêtes du 15 août soient les vôtres et que nous puissions tous ensemble créer une ambiance chaleureuse et conviviale, pour passer de bonnes et belles journées.

NB : Cette année, le Conseil Départemental a souhaité organiser les Étoiles du Sport à Arpajon sur Cère .

En bref

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016:

C'est une opération importante, elle permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découlent principalement les diverses dotations de l'Etat au budget des communes. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni d'une carte officielle.



Il vous remettra les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Le recensement en ligne sera également possible. Sachez que vos informations personnelles sont protégées.

Les mouvements de personnel: Christine DELBOS, directrice générale des services, a quitté ses fonctions le 31 octobre dernier, elle sera remplacée par Mathieu ALLAIN le 01 mars prochain. Les services techniques de notre commune verront début 2016 le départ en retraite de Lucien MAZARD et de Colas KIESOW.

Tarifs municipaux 2016: Par délibération du 14 décembre dernier, les tarifs municipaux ont été votés (à l'exclusion des tarifs saisonniers). Peu de modifications par rapport à 2015 : les tarifs cantine et garderie augmentent de 10 centimes, le prix du m2 au cimetière passe de 60 à 80 €, cette augmentation permettra de financer en partie un programme pluri annuel de reprise de concessions anciennes ; la facturation de nettoyage des salles augmente, quant à elle, de 5%. Enfin, un tarif a été créé pour les abonnements hebdomadaires du marché.

Urbanisme : Deux lots sont encore à commercialiser au lotissement « Les Sources II » .

Le prix du m2 est de 45 € TTC.

La commune a cédé à POLYGONE la parcelle de terrain jouxtant le lotissement des Cayrouses. Un programme de construction de pavillons locatifs et de vente de terrains viabilisés en accession à la propriété sera mené sur 2016-2017.

Déploiement du « Très Haut Débit » et « Orange tour »: Chaque mois, des conseillers Orange sont à votre écoute sur la place du marché. Les prochaines dates sont : 22 janvier, 19 février.

ERRATUM: il manquait 2 lignes dans l'article "Commission extra municipale, vie citoyenne, quartiers, villages" du précédent bulletin d'informations :

Déléguée du quartier 4 : AV. Emile Duclaux, Le Coin Tranquille : Mme BEIX-BARRAL Christiane

Déléguée du quartier 5 : Rue Basse, Av. Max Mabit, Val de Cère, RN 122 côté impair : Mme VIDALENC Thérèse

NOUVEAU SITE
EN CONSTRUCTION



Site internet de la commune

Le site internet de la commune est actuellement en « travaux » .

Plusieurs membres du personnel communal mais aussi plusieurs conseillers municipaux ont suivi une formation à WordPress, logiciel destiné à la conception et à la mise à jour dynamique de sites Web.

Ils travaillent actuellement à la refonte du site internet communal.

L'adresse du site vous sera communiquée dès qu'il sera accessible en ligne.



Etat civil 2015

NAISSANCES :

- 5 février : Marwan OUHNIT
- 6 février : Clément KERVRAN
- 6 mars : Simon GUIRAL

- 16 mars : Gabin BERARD
- 12 juillet : Lola CASSAGNES
- 15 juillet : Eloïse STENUIT
- 8 août : Léopold CHIFFRE
- 30 août : Juliette MOULIER

MARIAGES :

- 5 avril : Fabienne ROSSI et Charles MEILHAC
- 18 avril : Amandine PAYRONNET et Thierry CASSE
- 16 mai : Laëticia FOUR et Emmanuel GUÉRIN
- 23 mai : Sandra RENAUDIN et Fabien CLERMONT
- 30 mai : Joëlle CHANUT et Gérard CHAMBON
- 20 juin : Sonia BERTHALON et Guillaume VACHON

- 4 juillet : Claire COURBEBASSE et Trung Tin NGUYEN
- 18 juillet : Françoise MAGNE et Francis LAVAL
- 8 août : Isabelle DELRIEU et Jérôme PECHAUD
- 22 août : Karine CASSE et Kévin LEGUERRIER
- 29 août : Marie-Thérèse BARTHES et Patrick CAYROU
- 10 octobre : Sylvie ORIGÈNE et Michel DUCLOS

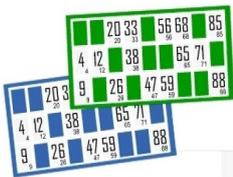
DECES :

- 6 janvier : Jean AUZOLLE
- 6 janvier : Maurice DEPASSE
- 8 janvier : Raymonde DEGOUL divorcée HERMANN
- 20 janvier : André VAUR
- 27 février : Dominique LABORIE
- 26 février : Yves ROUX
- 4 mars : Juliette SIMON épouse CASSAN
- 11 mars : Simone PRIOURET épouse LAVIGNE
- 15 mars : Marcelle OLIVIER veuve MALZAC
- 27 mars : Eugène BONAL
- 1^{er} avril : Henri BESSON
- 12 avril : Marie LARROUSSINIE
- 27 avril : Georges CASSE
- 6 mai : Marie-Louise MOREL
- 15 mai : Céline MARSAL veuve MICHEL
- 15 juin : Jean-Claude OGUER
- 13 juillet : Jean SERONIE
- 28 juillet : Marie-Andrée BERTRAND veuve IRLANDE
- 11 août : Jean MONGABURU
- 23 août : Sylvain RAYMOND
- 24 septembre : Antonin VIDALENC
- 29 septembre : Michel BONAL
- 12 novembre : René VAURS
- 24 novembre : Bernadette FRAYSSE veuve LOUDIERES

A vos agendas ! Dates à retenir

- Concert à destination des scolaires 21 janvier après-midi Salle polyvalente
- Mur d'équilibre Cie Le Cirque Baroque samedi 30 janvier Salle polyvalente
- Théâtre tous les premiers samedis du mois Centre Culturel du Carladès.

Prochaines dates : 6 février, 5 mars, 2 avril et 23 avril



- Quine de l'Amicale Laïque dimanche 7 février
- Exposition Affiches du Festival « Eclat » du 1^{er} au 26 février Hall de la mairie
- Don du sang le 23 février Maison du temps libre
- Carnaval de l'ASEC et l'ACAV le 27 février



- Bal de la Caneta dans le cadre d'Hibernarock le 5 Mars (partenariat ASEC, Institut d'Etudes Occitanes, Association Carladès Abans)
- Concert Christophe Boulier et l'Académie des jeunes solistes le 1er Mars
- Spectacle Ecole de musique et de danse intercommunale le 19 mars

- Bourse aux vêtements de l'ADMR les 9 et 10 avril Salle Polyvalente
- Course contre le diabète le 17 avril
- Bal du muguet du *Cluchado des Comblat* le 1^{er} mai
- Salon du livre de cuisine les 7 et 8 mai
- Gala de danse de l'Amicale Laïque le 4 juin
- Don du sang le 14 juin Maison du temps libre
- Fête des Ecoles le 26 juin



Meilleurs vœux à tous !

